



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 25 DECEMBRE 2015**

# Carburant au plus bas

**CONSOMMATION** Les prix des carburants ont beaucoup diminué en 2015 mais les cours du pétrole pourraient repartir à la hausse

« Sud Ouest ». 2015 aura été une bonne année pour les automobilistes...

**Francis Duseux (1)**. Les prix des carburants ont baissé de 30 centimes, grosso modo. C'est une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des Français. On a d'ailleurs observé une légère augmentation de la consommation liée à cette évolution alors que la tendance lourde des années précédentes était plutôt à la baisse de la consommation, tous produits confondus. Les comportements ont un peu évolué. Cela s'est aussi vu sur le fioul domestique. Les gens ont commencé très tôt à faire remplir leurs cuves. Dans les autres pays, où les taxes sont réduites ou quasi inexistantes, on a vu la consommation s'envoler.

**Que représentent les hausses de taxes prévues ?**

Le niveau de taxe est très élevé. En gros, en tenant compte du prix de la matière première, du transport, du raffinage, de la distribution on arrive à 45 centimes le litre. Sur le gazole, en ce moment, la moyenne est de l'ordre de 1,05 € le litre à la pompe. L'essence à 1,25 €. Cela fait 60 et 80 centimes de taxe par litre. À partir du 1<sup>er</sup> janvier, elles augmentent encore en raison de deux mesures. D'une part, la trajectoire carbone qui fait partie de la loi de transition énergétique. D'autre part, le rééquilibrage de la fiscalité entre essence et diesel. Mais les députés ont également voté la trajectoire carbone pour 2017. Cela fera une augmentation de 4 centimes par litre au premier janvier 2017 après 3,6 centimes en 2016. Si on cumule les hausses de taxes 2015, 2016 et 2017, on arrive à un total de plus de 12 centimes. Le gouvernement a aussi l'intention d'étendre la taxe sur l'électricité aux carburants, au gaz et au fioul domestique. Cette taxe sert à financer



**Francis Duseux est le président de l'Union française des Industries pétrolières.** PHOTO OR

**« Si on cumule les hausses de taxes 2015, 2016 et 2017, on arrive à un total de plus de 12 centimes »**

les éoliennes et les panneaux photovoltaïques. Nous y sommes bien sûr tout à fait opposés. Mais il faut savoir que chaque fois que vous augmentez en France la taxe sur les carburants de 2 centimes par litre, c'est 1 milliard d'euros en plus par an dans les caisses de l'État.

**Pourquoi le prix du pétrole reste-t-il si bas ?**

La production de pétrole de schiste s'est emballée aux États-Unis. C'est un phénomène que l'on n'avait pas forcément anticipé. Les Américains ont augmenté la production de 5 millions de barils par jour. Cela a créé un surplus d'offre. Parallèlement, on a assisté à un ralentissement de la croissance mondiale qui a entraîné une baisse de la demande. Et, dans ce contexte, la grande nouveauté a été la réaction

de l'Opep. Pendant longtemps, elle ajustait sa production pour soutenir les prix. À la fin de l'année dernière, elle a renoncé à mettre en œuvre ce mécanisme de régulation des cours pour ne pas faire la part trop belle aux producteurs de pétrole de schiste américains. Et de fait, plus de la moitié des puits de pétrole de schiste aux États-Unis ont été arrêtés.

**Quelle serait la tendance pour les mois à venir ?**

Il y a quelques semaines, on a vu que certains pays se redemandaient s'ils devaient ou pas baisser leur production, mais les conditions ne sont pas réunies pour un accord. Cela dit, de nombreux pays producteurs souffrent énormément et sont incapables d'équilibrer leurs budgets. On ne peut donc pas exclure un changement de politique de la part de l'Opep et un redressement des prix. Mais ce ne sont pas des mécanismes rapides. Tout cela prendra du temps.

**Recueilli par Pierre Tillinac**

(1) Président de l'Union française des Industries pétrolières (Ufip).

# Léger recul du chômage en novembre

**EMPLOI** Après la forte hausse enregistrée en octobre, le chômage a légèrement chuté le mois dernier en France. Il baisse aussi en Aquitaine mais augmente en Poitou-Charentes

PIERRE TILLINAC

p.tillinac@sudouest.fr

En attendant l'inversion « crédible » de la courbe qui pourrait intervenir dans le courant de l'année prochaine, les chiffres du chômage font du yo-yo. Selon les dernières statistiques, publiées hier avec quelques heures d'avance sur le programme habituel pour cause de réveil, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) a diminué de 0,4 % (-15 000 personnes) au mois de novembre en France métropolitaine.

Au mois d'octobre, ce chiffre avait enregistré sa plus forte hausse depuis 2013 (+42 000). En septembre, sa baisse la plus importante depuis 2007 (-23 800). Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi a ainsi progressé de 2,5 % en métropole et atteignait fin novembre le chiffre de 3,57 millions.

## Recul chez les jeunes

La ministre du Travail, Myriam El Khomri, souligne dans un communiqué « une tendance favorable » qui se confirme « au-delà des variations mensuelles » puisque, sur les trois derniers mois, le nombre de demandeurs d'emploi est resté à peu près stable (+0,1%). Elle insiste également sur le fait que « la tendance favorable est encore plus affirmée pour les jeunes ». Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a en effet reculé de 6 000 en novembre, soit une baisse de 1,1% sur un mois et de 4,5 % sur un an.

Si l'on ajoute aux demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité, ceux qui ont exercé une activité réduite (catégories B et C), le total des inscrits dans les trois

catégories A, B et C se stabilise avec une légère hausse de 0,1% sur un mois (+5,1% sur un an).

## Formation et apprentissage

Au lendemain des élections régionales, François Hollande a promis de « tout essayer » pour lutter contre le chômage. Le gouvernement serait notamment décidé à mettre en place un plan massif de formation pour les demandeurs d'emploi et à « mettre le paquet » sur l'apprentissage. Ces mesures pourraient être annoncées par le président de la République début janvier, peut-être à l'occasion de ses vœux aux acteurs économiques et sociaux.

Le chef de l'État fait aussi le pari que la croissance permettra enfin de relancer la machine. Selon les dernières prévisions de l'Insee, l'activité économique devrait enregistrer une croissance de 0,4 % au premier comme au deuxième trimestre, après le fléchissement observé au dernier trimestre de cette année. Mais cette performance pourrait toutefois se révéler trop faible pour créer un nombre

**« Le chef de l'État fait aussi le pari que la croissance permettra enfin de relancer la machine »**

d'emplois suffisant.

Dans la région, la courbe du chômage n'évolue pas de la même façon qu'au niveau national. En Aquitaine, la baisse est plus marquée. Le nombre de demandeurs d'emploi



« La tendance favorable est encore plus affirmée pour les jeunes », selon la ministre du Travail, Myriam El Khomri. PHOTO:AFP

de catégorie A s'établit à 181 979, ce qui représente 2 454 personnes de moins qu'en octobre soit une diminution de 1,3 % sur un mois (+2,6 % sur un an).

Tous les départements se trouvent en négatif: -0,9 % en Dordogne, -1,8 % en Gironde, -1,1 % dans les Landes, -1,3 % en Lot-et-Garonne, -0,6 % dans les Pyrénées-Atlantiques. Pour l'ensemble de la région, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans diminue de 2,9 % sur un mois (-4,5 % sur un an).

Le nombre d'inscrits dans les trois catégories cumulées (A, B et C) est, lui aussi, en retrait et atteint le total de 288 111 personnes. Il diminue de 0,9 % au niveau régional (+5,7 % sur un an) et de 0,6 % en Dordogne et Gironde, 1,4 % dans les Landes, 1,3 % en Lot-et-Garonne et 1,1 % pour les Pyrénées-Atlantiques.

En Poitou-Charentes, contrairement à ce que l'on observe en métropole et en Aquitaine, le nombre

de demandeurs d'emploi sans aucune activité poursuit sa progression en novembre. Il augmente de 0,4 % par rapport au mois précédent mais sa hausse sur un an reste moins rapide (+1,7%).

## +0,5% en Charente-Maritime

Le nombre d'inscrits en catégorie A augmente en Charente-Maritime (+0,9%) et dans la Vienne (+0,4%). Il diminue en Charente (-0,2%) et dans les Deux-Sèvres (-0,4%). Au niveau régional, le nombre de demandeurs d'emploi des trois catégories confondues (A, B et C) enregistre une progression de 0,3 % sur un mois et de 4,7 % sur un an (146 844 inscrits au total en novembre).

C'est en Charente-Maritime que la hausse est la plus forte (+0,5 % sur un mois). Elle est de 0,2 % pour la Vienne et de 0,1 % pour les Deux-Sèvres. Pour la Charente, la situation reste inchangée par rapport au mois précédent.

# La Fête du cognac va faire sensation avec le trio LEJ

**CULTURE** Ce groupe de jeunes femmes sera la tête d'affiche de la 19<sup>e</sup> édition en juillet prochain

JONATHAN GUÉRIN

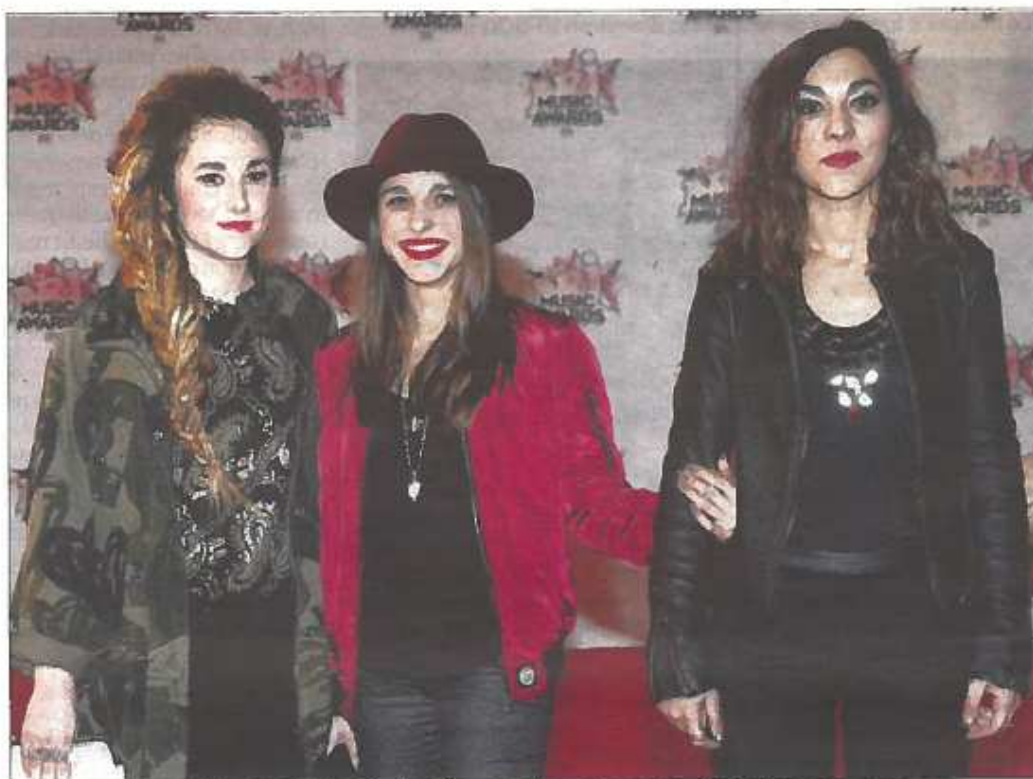
cognac@sudouest.fr

Leur groupe se résume à trois lettres, mais Lucie, Élisabeth et Juliette ont réussi à se faire un nom en quelque temps. Le trio musical LEJ sera la tête d'affiche de La Fête du cognac, le jeudi 28 juillet. « On a réussi à les avoir pour ouvrir la fête et on en est content car c'est une vraie opportunité », annonce Gaëtan Brochard, le programmeur de l'événement. « Le groupe était demandé sur beaucoup de scènes, dans la région et ailleurs, mais on a eu l'accord pour les faire venir. »

Gaëtan Brochard signe ici un petit « coup » dans le métier, en attirant un groupe dont la notoriété est aussi récente que son succès est haut. LEJ (aussi orthographié Elljay, selon la prononciation à l'anglaise) est un trio musical chant, percussion et violoncelle composé de trois étudiantes françaises originaires de Saint-Denis.

## Un album en 2016

Le « buzz » a commencé en août dernier, lorsqu'un clip est diffusé sur Internet. Dans cette séquence filmée à Lacanau, 11 extraits de tubes planétaires (tels que « Lean On » ou encore « Bitch Better Have My Money » de Rihanna). Le succès est tel que leur titre a atteint la première place des ventes de singles en France en septembre.



Ces trois musiciennes de 22 ans ont sorti leur premier album le 4 décembre. PHOTO ARCHIVES AFP

**« On a réussi à les avoir pour ouvrir la fête et on en est content car c'est une vraie opportunité »**

Ces nouvelles stars ont sorti au début du mois un album de 11 pistes, la plupart des chansons étant des reprises. De quoi donner un aperçu de ce qui sera proposé cet été sur scène.

Les organisateurs comptent par

ailleurs jouer une programmation « en miroir ». « Je ne peux pas vous le dire car ce n'est pas encore officiel, mais la première partie de LEJ sera aussi un trio, confie Gaëtan Brochard. Il s'agira d'un groupe très axé sur les instruments et moins sur le vocal. » Le mystère devrait donc durer jusqu'en janvier.

## Les prix encore indécis

En attendant, la minutieuse préparation continue. « C'est chaque année un vrai travail pour pérenniser l'événement », assure Karl Lorca, coprésident. La Fête du cognac

souffre depuis la dernière édition d'une jauge passée de 10 000 à 8 000 places. De même, certaines assiettes proposées étaient vendues à perte. « On va faire un vrai travail sur l'approvisionnement pour régler ce souci, reprend l'organisateur. On va recalculer tous les prix. » Même les tarifs des billets, qui devraient augmenter. « Il est impossible de dire le montant exact, mais ça va évoluer à coup sûr », confirme Cédric Faria, l'autre organisateur.

Cette 19<sup>e</sup> édition se déroulera du 28 au 30 juillet.

CHÂTEAUBERNARD

# Mille voltes a presque doublé son effectif



Les danseurs de l'association ont prolongé les retrouvailles autour d'un repas partagé agrémenté de quelques pas de danse. PHOTO S. B.

L'association Mille voltes entame sa troisième saison en fanfare. La danse de salon a quasiment doublé son effectif: de 30 l'an passé, les adhérents sont passés au nombre de 56 (21 débutants et 35 confirmés). Tous se retrouvent désormais à la salle des fêtes plus spacieuse. Fini la salle Jean-Lardif, excepté pour l'assemblée générale qui s'y tenait le jeudi 17 décembre.

Les comptes sont au vert avec un excédent de trésorerie de 1 390 €

pour l'année 2014-2015 alors que Mille voltes disposait de 2 449 euros au 31 août 2015.

Au chapitre enseignement de la discipline pure, il y a eu du changement. Les cours dispensés jusqu'alors par Véronique Audoin sont à présent assurés par un couple de danseurs Quentin Delage et Carole Mordelles, formés chez Philippe Moreau. Le duo insuffle une nouvelle dynamique saluée de tous. L'association s'est offert deux jolies vitrines:

Associations en fête au Castel et le Forum des associations à Cognac.

La venue de l'ensemble ukrainien Plaï dans la petite salle du Castel a drainé du monde l'été dernier, Mille voltes réfléchit à l'organisation d'une soirée dansante au mois d'avril prochain. Et il est fort probable que l'installation du pôle associatif début 2016 dans les locaux de la chapelle Sainte Thérèse ouvre une nouvelle aire de danse à l'association.

**Sandra Ballan**

AQUITAINE

## Une pétition pour qu'Alain Rousset abandonne son mandat de député

**L**e parti Nouvelle Donne a lancé la semaine dernière une pétition sur internet pour demander qu'Alain Rousset, tout juste élu président de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, démissionne de son mandat de député.

Selon Nicolas Pereira, tête de liste Nouvelle Donne aux dernières élections, Alain Rousset devrait anticiper les directives de la loi sur le non-cu-

mul des mandats qui ne s'appliqueront qu'à partir de 2017.

Depuis 2007, Alain Rousset est député de la septième circonscription de Gironde. Nouvelle Donne remettra «symboliquement» cette pétition à Alain Rousset après l'installation du nouveau conseil régional qui aura lieu le 4 janvier. La pétition comptabilisait hier près de 1300 signatures.



Archive Majid Bouzzit

### ■ ÉQUIPEMENTS

## Le golf bientôt transféré vers GrandCognac

**Ç**a se rapproche... «Le sujet a été abordé, le transfert devrait pouvoir se faire dans le courant de l'année 2016.» Michel Gourinchas, maire de Cognac, a confirmé la semaine dernière en conseil municipal, ce que son adjoint aux sports et vice-président chargé des sports à la communauté de communes de GrandCognac, avait déjà évoqué en septembre dernier.

«C'est en bonne voie et d'autant plus naturel dans la perspective de la future grande agglo», avait annoncé Romuald Carry. C'était lors de l'assemblée générale de l'association qui gère le Golf du cognac. Celui-ci est toujours une structure municipale de Cognac... bien qu'il soit sur la commune de Saint-Brice. Pour en finir avec cette incongruité, «le conseil aura à se prononcer en

2016 sur le transfert vers GrandCognac. Nous avons déjà travaillé sur les transferts de charge», a précisé Michel Gourinchas, devant les dirigeants de l'association présents au conseil de GrandCognac.

«Si les avis sont partagés [au sein du conseil, NDLR], ce n'est pas sur la question du transfert mais sur le fait que le golf doit rester ou non public», a précisé le président de GrandCognac, lui-même favorable à ce maintien dans le giron public.

Et pour joindre le geste à la parole, l'agglomération a voté la semaine dernière un fonds de concours de 40.000 euros pour participer aux travaux d'un montant total de 120.000 euros qui concernent les vestiaires, la chaufferie et l'agrandissement du local «Pro shop».



La CDC GrandCognac a voté la semaine dernière une participation de 40.000 euros aux travaux prévus au Golf du cognac, situé à Saint-Brice. Un nouveau pas vers un transfert ?

Photo archives CL

# Chômage: un répit dans la hotte

- Le chômage a connu une légère embellie en novembre
- Avec -0,4 % de demandeurs d'emploi
- La ministre du Travail y voit une stabilisation.

Un petit répit sur le front du chômage, bienvenu pour le gouvernement à la veille de Noël: après les très mauvais chiffres d'octobre, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité a légèrement baissé en novembre, pour atteindre 3,57 millions en France métropolitaine. La ministre du Travail, Myriam El Khomri, a souligné une «tendance favorable» qui se confirme «au-delà des variations mensuelles», avec une stabilisation sur les trois derniers mois (+0,1%).

«2015 est une année de transition avant une baisse du chômage [attendue en 2016, NDLR], qui voit un début de stabilisation mais avec des mouvements assez heurtés, liés à une croissance très poussive», renchérit Mathieu Plane, économiste à l'OFCE. Pour son confrère Philippe Waechter, de l'institut Natixis, «l'activité n'est pas encore suffisamment rapide pour inverser la tendance mais son rythme de progression permet de ralentir nettement, depuis mai 2015, le rythme d'inscription des catégories A, B et C». Signe d'une activité plus robuste, la progression des reprises d'emploi déclarées: 102.900 ont été enregistrées en novembre, soit 1,8% de plus qu'en octobre. «Les fins de CDD et les fins de missions d'intérim baissent aussi, ce qui montre que les entreprises trouvent intérêt à conserver l'emploi», observe Philippe Waechter. Autre marqueur positif: la baisse durable chez les jeunes, avec -



«Nous devons bien sûr amplifier cette baisse» a affirmé hier la ministre du Travail, Myriam El Khomri.

Photo AFP

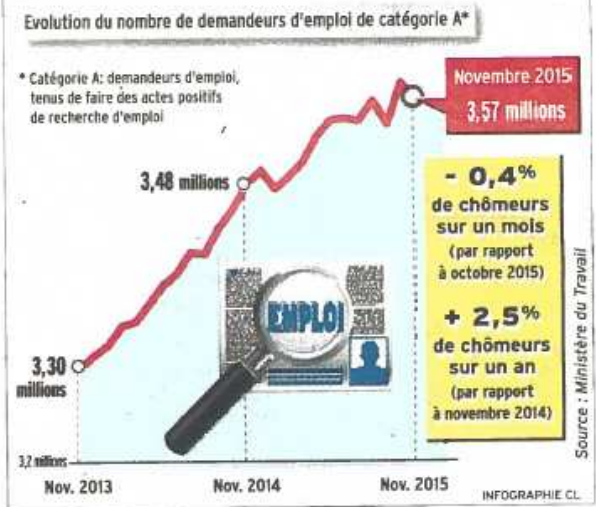
6.000 chômeurs sur un mois. Sur un an, leur nombre a baissé de 4,5%. «Cela montre que les dispositifs – la garantie jeune, les emplois d'avenir, mais aussi l'alternance – sont efficaces», a commenté la ministre en visitant une boulangerie parisienne.

## Les seniors pénalisés

Selon Mathieu Plane, cette «vraie inversion» chez les moins de 25 ans est également liée au fait qu'ils sont très représentés dans l'intérim, secteur qui tire les créations d'emploi. «Les jeunes sont les premiers à rentrer au chômage en période de crise, et les premiers à en sortir quand la reprise s'amorce». Les seniors en revanche n'en profitent guère: le nombre de chômeurs de 50 ans ou plus a augmenté de 0,2% en un mois, et de 8,4% sur un an. Le chômage de

longue durée progresse aussi: +0,4 sur un mois, +9,7% sur un an. Le taux de chômage de l'Insee, mesuré selon les critères du Bureau international du travail (BIT), a en effet atteint un sommet au troisième trimestre, à 10,2% de la population active en métropole, du jamais vu depuis 1997. «Nous devons bien sûr amplifier cette baisse», a affirmé la ministre qui proposera au chef de l'Etat et au Premier ministre «dans les prochains jours» de nouvelles mesures. Celles-ci devraient porter sur la formation des chômeurs et l'apprentissage, en chute malgré les tentatives pour le relancer depuis mi-2014. Elles s'ajouteront à la future réforme du Code du travail. François Hollande, qui a promis de «tout essayer» contre le chômage après la claque des régionaux, devrait les présenter lors de ses vœux aux acteurs économiques et sociaux, le 18 janvier.

## 15.000 chômeurs de moins en novembre



## Calcul des APL: le recul du gouvernement

Le système de calcul des APL pour les jeunes actifs de moins de 25 ans a failli être modifié. Le gouvernement a finalement écarté ce projet sur intervention de la ministre de l'Education.

Le gouvernement a écarté cette semaine un projet de modification des règles du calcul des aides personnalisées au logement (APL) pour les jeunes salariés, à l'issue du débat parlementaire et d'un arbitrage ministériel. Selon un projet de décret désormais éloigné, les ministères de l'Economie et du Logement souhaitaient modifier les règles du calcul du montant de l'APL pour les moins de 25 ans ayant un emploi précaire. L'idée: ne plus se baser sur la situation financière du jeune au moment

où il constitue son dossier, mais en regardant la situation fiscale deux ans auparavant. Cette dérogation vise à aider l'insertion des jeunes travailleurs en leur permettant de bénéficier du montant maximal d'aide au logement les deux premières années où ils bénéficient d'un salaire. Sa suppression aurait permis, selon le ministère du Logement, de faire 109 millions d'euros d'économies. Elle avait été présentée à l'occasion du projet de loi de finances 2016 en novembre.

Mais le débat parlementaire qui s'était alors tenu «n'a pas donné l'accord au gouvernement pour modifier le mode de calcul des APL», fait-on valoir dans l'entourage de la ministre du Logement, Sylvia Pinel. «On aurait pu passer outre, mais cela n'aurait pas été dans l'esprit du débat parlementaire.» S'y ajoutait une «difficulté technique»: «Si on supprimait la dérogation, cela portait atteinte à des publics précaires. Il aurait fallu pouvoir mettre en place des systèmes différenciant les jeunes en CDI et

des jeunes dans des situations plus précaires et le calcul de l'APL ne le permet pas», indique-t-on de même source. Selon Libération, qui a dévoilé hier l'information, la ministre de l'Education Najat Vallaud-Belkacem est aussi intervenue dans le dossier en estimant dans une lettre adressée au Premier ministre Manuel Valls que le projet de décret était «préjudiciable à la lisibilité de notre action» et risquait «de compromettre le bénéfice politique de notre engagement en faveur de la jeunesse».



Najat Vallaud-Belkacem a pointé du doigt le risque de se détourner de la jeunesse.

Photo AFP

# Cette déchéance qui déchire

Le débat sur la déchéance de nationalité introduite dans le projet de réforme de la Constitution révèle un grand malaise à gauche alors que la droite se trouve dans l'embarras.

Le choix de François Hollande de conserver dans son projet de révision constitutionnelle la déchéance de nationalité crée un profond malaise à gauche et place dans l'embarras la droite, qui tout en approuvant cette disposition reste prudente sur ses intentions de vote.

Tout un pan de la gauche faisait part hier de son sentiment de trahison, alors que les doutes de l'exécutif avaient installé l'idée que le chef de l'Etat et son Premier ministre Manuel Valls abandonneraient l'idée de pouvoir déchoir de leur nationalité française les binationaux condamnés pour des actes de terrorisme. Une mesure surtout préconisée à droite et au FN.

«La déchéance de nationalité est



Cécile Duflot: «A force de vouloir couper l'herbe sous le pied du FN, on risque d'appliquer son programme».

Photo AFP

l'ordre du jour», selon l'Elysée. «Pas dans l'agenda gouvernemental aujourd'hui», abonde M. Le Guen.

Le chef de l'Etat a surtout tenu à ne pas se dédire de son annonce faite devant le Congrès le 16 novembre, trois jours après les massacres de Paris, comme l'a rappelé Manuel Valls mercredi en présentant la réforme, dont le principal volet, l'inscription de l'état d'urgence dans la Constitution, est passé au second plan.

«Il aurait été absolument désastreux qu'après un engagement aussi solennel, qu'on en pense ce que l'on veut sur le fond, le président revienne sur sa parole», a reconnu le député Les Républicains Henri Guaino.

La droite, qui était déjà prête à tomber à bras raccourcis sur le président s'il avait à nouveau renoncé à une promesse, doit se contenter d'attaquer la ministre de la Justice Christiane Taubira, qui avait critiqué la mesure et annoncé à tort son abandon.

Tant Les Républicains que l'UDI se retrouvent désormais face au dilemme de devoir voter pour le texte (ou au moins s'abstenir), ce qui est nécessaire pour atteindre les 3/5<sup>e</sup> au Congrès. Vers un oui pour certains comme M. Guaino ou Benoist Apparu, non pour Patrick Devedjian.

Le silence radio était de mise chez les ténors: de Nicolas Sarkozy à Alain Juppé en passant par François Fillon, aucun n'avait encore réagi hier.

Quant au FN, qui estime avoir remporté «une bataille idéologique» sur la déchéance, ses quatre députés et sénateurs devraient voter pour.

»

J'espère que François Hollande ne trouvera pas la majorité des 3/5<sup>e</sup>, sinon il doit se présenter à la primaire de la droite.

contraire aux fondements de la République et n'a aucune efficacité contre le terrorisme. Pourquoi alors?» s'est inquiété dans un tweet l'ancien ministre Arnaud Montebourg.

Certains, comme le député PS «frondeur» Pascal Chérki, ont d'ores et déjà annoncé leur intention de voter contre. Même intention chez l'ex-ministre EELV Cécile

Duflot, selon qui «à force de vouloir couper l'herbe sous le pied du FN, on risque d'appliquer son programme».

«Voter contre s'impose. J'appelle toutes les consciences républicaines à se réveiller et à refuser cette pente glissante. Il faut savoir poser des bornes infranchissables», déclare-t-elle dans *Libération*.

François Hollande réussira-t-il son pari de réunir une majorité des trois cinquièmes au Congrès (577 députés et 348 sénateurs réunis à Versailles), en gagnant l'appui de la droite quitte à perdre des voix dans son camp?

«J'espère que François Hollande ne trouvera pas la majorité des 3/5<sup>e</sup>, sinon il doit se présenter à la primaire de la droite. Il est le parfait président de la droite», a critiqué sur Europe-1 l'ancien leader écologiste Daniel Cohn-Bendit, dé-

nonçant «une erreur morale, une faute terrible».

Une «décision détestable qui ne résout rien» pour la CFDT.

Le gouvernement s'employait hier à déminer, avant l'arrivée du texte à l'Assemblée le 3 février.

## La droite piégée

«Il y a beaucoup d'émotion autour de tout cela, un peu de surprise, beaucoup de confusion aussi. Donc il va falloir que les choses redescendent et que nous traitions au fond de ce sujet, c'est le travail des parlementaires», a souligné Jean-Marie Le Guen, le secrétaire d'Etat aux Relations avec le Parlement sur BFMTV/RMC.

François Hollande pourrait-il se tourner vers un référendum, l'autre option pour valider une réforme constitutionnelle? «Pas du tout à